

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL**

**29 JANVIER 2018**  
**19 H 30**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 29 janvier 2018 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents : M. Beny Masella, maire  
M. Dino Mazzone, conseiller  
M<sup>me</sup> Elizabeth Ulin, conseillère  
M<sup>me</sup> Colleen Feeney, conseillère  
M<sup>me</sup> Maria Torres, conseillère

Aussi présents : M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, directrice générale  
M<sup>e</sup> Claude Gilbert, greffier

Monsieur Beny Masella, maire, a agi comme président de la séance.  
M<sup>e</sup> Claude Gilbert, greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Vingt-cinq (25) résidents et visiteurs y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Maria Torres, conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité  
# 20180129-001 (1)

Le président déclara la séance ouverte à 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Dino Mazzone, conseiller, et secondé par Colleen Feeney, conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 29 janvier 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité  
# 20180129-002 (1)

*NOTE* La conseillère Colleen Feeney a présenté le nouveau budget 2018 de Montréal-Ouest qui remplace celui qui avait été adopté le 18 décembre 2017 en raison d'une augmentation imprévue de la quote-part attribuée à l'agglomération dans le budget de la Ville de Montréal.

**3. Présentation et adoption d'un nouveau budget de la Ville de Montréal-Ouest pour l'année 2018 en remplacement de celui adopté le 18 décembre 2017**

Il fut proposé par Colleen Feeney, conseillère, et secondé par Maria Torres, conseillère, et résolu:

1) D'adopter le budget de la Ville de Montréal-Ouest pour 2018, qui s'élève à un montant de 15 823 046 \$.

2) De déposer une copie du budget 2018 dans les Archives de la Ville de Montréal-Ouest.

3) D'abroger la résolution # 20171218-003 (1).

Adoptée à l'unanimité  
# 20180129-003 (1)

**4. Période de questions**

À 19 h 50, le maire nota le début de la période de questions. Les citoyens furent invités à poser leurs questions au maire et aux conseillers, exclusivement sur le budget et sur le programme d'immobilisations.

Zsolt Kekesi a demandé si la raison pour laquelle le budget de l'année en cours était adopté de nouveau était liée au fait que le montant de la contribution aux dépenses de l'agglomération avait été mal calculé ou que des erreurs avaient été faites dans le passé par Montréal. Madame la conseillère Feeney a répondu qu'une partie de l'augmentation était attribuable à des erreurs dans les calculs antérieurs de Montréal, mais que ces erreurs avaient été prévues. La principale raison pour laquelle le budget était adopté de nouveau était que la Ville de Montréal avait présenté un budget qui était beaucoup plus élevé que l'augmentation du coût de la vie qu'elle avait promise et que la Ville avait estimée. Monsieur le maire Masella a expliqué en détail les changements liés aux choix de la municipalité centrale. En fin de compte, une hausse avait toujours été prévue, mais pas de cette ampleur. Le résident a demandé si ce scénario allait se répéter l'année prochaine. Le maire a répondu qu'il ne s'attendait certainement pas à une baisse équivalente, mais probablement pas à une autre augmentation de ce genre. Le résident a également demandé si la modification apportée par règlement à la taxe de bienvenue était particulière à Montréal-Ouest. Le maire a répondu que d'autres municipalités allaient probablement faire de même, comme Montréal.

André Lavoie a remercié le Conseil pour les efforts qu'il a déployés afin d'atténuer l'impact de la contribution monétaire supplémentaire de Montréal qui n'était pas prévue. Il a ajouté que le résultat final demeurait néanmoins qu'on avait refilé la facture aux résidents. Le maire a dit que la Ville de Montréal avait annoncé qu'elle allait trouver une solution pour moduler la taxe de bienvenue pour les jeunes familles, mais pas cette année. Si Montréal le fait, Montréal-Ouest envisagerait également cette possibilité. Le résident a également demandé comment le changement de gouvernance de l'agglomération pouvait être modifié de manière à tenir compte des intérêts des autres municipalités. Le maire a répondu que le ministre Martin Coiteux semblait ouvert à la discussion. Il est vrai que le système actuel est injuste.

Tom Johnstone a demandé quels services les résidents de Montréal-Ouest recevaient en versant une telle contribution à l'agglomération. Le maire Masella a fait remarquer que le débat consistait essentiellement à déterminer si le coût en est justifié. Il ne fait toutefois aucun doute que des services sont réellement fournis, tels que la police, la prévention des incendies, l'eau potable, le traitement de eaux usées, etc.

Norbert Bedoucha a demandé quelles mesures le maire et ses conseillers prenaient pour lutter contre cette aberration de l'agglomération. Le maire Masella a expliqué qu'ils souhaitaient rencontrer le ministre des Affaires municipales. Comme le problème réside dans la gouvernance, des idées ont été élaborées dans le passé en vue de remédier à l'iniquité du système et il semblerait que le moment soit bien choisi pour les mettre de l'avant. Le résident a demandé si la mairesse Valérie Plante était ouverte à l'idée de tenir une telle rencontre. La maire a répondu qu'elle avait proposé de commencer à travailler en juin pour préparer le budget de 2019. Cela représenterait une immense différence avec le budget de 2018. Il a également ajouté qu'il devait y avoir des changements structurels.

Louise Chenevert a demandé si la Ville avait un contrat avec la SPCA pour fournir des services aux animaux dans Montréal-Ouest. Le maire a expliqué que ce n'était pas le cas et que ces services étaient fournis et payés sur appel. Cette manière de procéder semblait plus appropriée.

#### **4. Levée de la séance**

À 20 h 04, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, conseillère, et secondé par Dino Mazzone, conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité  
# 20180129-004 (1)

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées  
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20180129 (1)*